

**fēda**

**fédération  
drogues  
addictions  
BXL**



**fēda bxl asbl**

**Rapport d'activités 2023**

féda bxl asbl

Site web : [fedabxl.be](http://fedabxl.be)

Téléphone : + 32 2 514 12 60

Courriel : [contact@fedabxl.be](mailto:contact@fedabxl.be)

Siège social : Rue Washington 40, 1050 Bruxelles

RPM Bruxelles

Numéro d'entreprise : 433.424.011

Numéro d'ONSS : 222-1202094-80

IBAN : BE11-0682-1211-2048

BIC : GKCCBEBB

La féda bxl asbl est agréée et soutenue par la COCOF



## Table des matières

Fonctionnement interne :	5
L'Assemblée Générale	5
Le Conseil d'Administration	5
Le Groupe Stratégique	5
Les Référents thématiques	5
Le Bureau	5
L'Équipe	5
Les Membres	6
La Démarche d'Évaluation Qualitative	7
Activités :	9
Bruxelles	9
Processus de repositionnement identitaire	9
Charte	9
Missions	10
Plan (més)usages de drogues et conduites addictives	11
Suivi des nouvelles législations	12
Apéroréseaux	12
Midis de la féda bxl - Live sessions	12
Catalogue des formations	14
Groupes de travail :	14
GT Communication externe	14
GT Femmes, Genre & Assuétudes	14
GT Exil & Migration	16
GT Opioides & Naloxone	16
GT Participation & collectif(s) d'usagers	16
GT Santé & Justice	17
Positionnement	18
Décriminalisation des usagers de drogues	18
Mémorandum politique du secteur spécialisé drogues et addictions	18
Exil et migration : Recommandations de la féda bxl	18
Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues	20
Femmes*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl	21
Pour une réglementation du cannabis en Belgique	21
Santé, Justice & Prisons : recommandations de la féda bxl	21
Communication sectorielle	21
Notre site web	22
Lettre d'information mensuelle	22
Réseaux sociaux	22
Autres réseaux sociaux	24
Revue de presse / revue de web	24
Belgique	25
Campagnes	25

Campagne « Support Don't Punish » .....	25
Unhappy Birthday .....	25
Campagne et plateforme associative #STOP1921 .....	25
Comités d'accompagnement .....	26
Projet BENZO CARE : .....	26
Projet SUMHIT .....	26
Projet OMER-BE .....	27
Projet REv-DRoom .....	27
Revue « Drogues Santé Prévention » .....	28
Rédaction d'articles, cartes blanches, etc .....	29
International .....	30
Revue Addiction(s) .....	30
Conférence Happy Hours .....	30
Congrès de la Fédération Addiction .....	30
Réseau des directions générales des fédérations francophones .....	31
Échange Bruxelles-Tunisie .....	31
Projet Learn Addiction .....	33
Programme « Mes Choix » .....	34
Colloque TDO7 .....	34
Relations intersectorielles et interassociatives : .....	36
Bruxelles .....	36
Associatif .....	36
Belgique .....	36
IDA asbl .....	36
International .....	37
Partenariat francophone .....	37
Relations avec les autorités administratives, politiques et intermédiaires .....	38
Bruxelles .....	38
Cocof .....	38
Belgique .....	38
Cellule drogues - SPF Santé .....	38
International .....	40
CND .....	40
CSFD .....	40

# Fonctionnement interne :

## L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale (A.G.) s'est réunie une seule fois en 2023 pour l'approbation des comptes, du rapport d'activités 2022 et du budget 2023, l'élection de certains administrateurs, la présentation des projets pour 2023, l'adhésion de la Psychedelic Society Belgium, ainsi que l'aval des [statuts](#) modifiés, avec le changement du nom : « Fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de Drogues et Addictions », de l'acronyme : « féda bxl asbl », des [missions](#) et de la [charte](#).

## Le Conseil d'Administration

La féda bxl se compose actuellement d'un Conseil d'Administration (C.A.) de 20 personnes qui s'est réuni neuf fois en 2023, afin de prendre des décisions sur les missions à moyen et long terme, les priorités de travail, les actualités du secteur et de la fédération, comme le repositionnement identitaire dont le fonctionnement interne de la fédération.

## Le Groupe Stratégique

En 2023, le Groupe stratégique (G.S.) ne s'est pas réuni et a été remplacé par des C.A. réorganisés par points d'informations, de réflexions et de décisions.

## Les Référents thématiques

Les référents thématiques (ancien Bureau) sont des administrateurs représentant les six sous-secteurs : bas seuil, prévention, justice-prisons, réduction des risques, soins et réinsertion sociale et professionnelle. Ces référents se réunissent en fonction des besoins ou sont sollicités par mail pour des décisions urgentes ou spécifiquement liées à leur thématique de référence.

## Le Bureau

Le nouveau Bureau se compose de quatre personnes dont la présidente et le trésorier en appui à la gestion journalière et pour des prises de décisions rapides.

## L'Équipe

En 2023, l'équipe de la féda bxl se composait de quatre personnes :

- Stéphane Leclercq, directeur 4/5ème ETP (6 mois) et 1ETP (6mois);
- Sandrine Janssens, secrétaire 1 ETP ;
- Alexis Jurdant, chargé de communication 4/5ème ETP ;
- Olivier Taymans, chargé de communication 1/2 ETP, jusqu'au 31 octobre 2023.

# Les Membres

En 2023, la féda bxl comptait désormais [29 membres](#) (25 effectifs et 4 adhérents) :

- Addictions
- CAP-ITI
- CATS-Le Solbosch
- Centre médical Enaden
- Centre médical Projet Lama
- DUNE
- Eurotox
- Ex-Aequo
- FARES
- I-Care
- Infor-Drogues
- Interstices – CHU Saint-Pierre
- La Trace
- L'Ambulatoire-Forest
- Le Pélican
- L'Équipe (Babel & La Pièce)
- Liaison Antiprohibitionniste
- L'Orée
- La MASS de Bruxelles
- Modus Vivendi
- Point d'appui aux écoles en matière de prévention des assuétudes (PAA)
- Prospective Jeunesse
- Psychedelic Society Belgium
- Réseau d'Aide aux Toxicomanes (RAT)
- Réseau Hépatite C Bruxelles
- Syner'Santé
- Transit
- Unité Assuétudes du Centre Chapelle-aux-Champs
- Univers Santé

# La Démarche d'Évaluation Qualitative

## Rappel du (des) thème (s) du projet:

La Démarche d'Évaluation Qualitative (DEQ) du triennat 2023-2025 de la féda bxl porte sur la **communication et le développement d'outils de communication** spécifiques et ciblés.

Pour notre fédération, une année préélectorale, comme celle qui arrive en 2023, est toujours particulière, tout comme l'est une année électorale à proprement parler également. C'est un moment important pour sensibiliser les femmes et les hommes politiques, ainsi que les partis politiques sur les problématiques que nos membres rencontrent sur le terrain avec les usagers qui fréquentent leurs centres, mais aussi le vécu d'autres consommateurs et personnes ayant une addiction ou la société plus largement.

Par conséquent, c'est une période propice pour développer des outils de communication spécifiques et ciblés. Les élections sont des opportunités de changements.

## Coordonnées de la personne de contact au sein du service pour le projet DEQ :

*Alexis Jurdant, Chargé de communication*

Courriel : [a.jurdant@fedabxl.be](mailto:a.jurdant@fedabxl.be)

Téléphone : + 32 2 514 12 60

## Présentation des objectifs déclarés :

L'objectif de cette démarche est de sensibiliser aux enjeux des politiques drogues les mandataires politiques actuels et futurs, en vue des élections à venir, si possible en mettant à l'agenda et dans les programmes politiques, des mesures que nous appelons en matière de réforme des politiques drogues. Cela passera par des objectifs intermédiaires comme :

- A . La réalisation d'un « Plan drogues » ;
- B . La publication d'un Mémoire ;
- C . La publication de communications ;
- D . La prise de contacts directs, d'envoi d'information, etc.

## Activités témoignant d'une dynamique collective dans la mise en œuvre de la DEQ au sein du service (groupes de travail, réunions d'équipe...):

Un étape préalable aux objectifs déclarés dans cette DEQ a été de concrétiser le changement de nom de notre fédération, pour être en cohérence avec notre message et améliorer la perception de notre champs d'action. En effet, celui-ci n'est pas limité aux "toxicomanies" (terme qu'on retrouvait dans notre ancien nom "fédito"), mais bien aux drogues et à toutes les formes d'addictions. Notre nouveau nom, féda bxl, reflète cela (cfr explications détaillées dans le présent rapport d'activités).

Au cours de l'année écoulée, nous avons eu l'occasion de rédiger et de soumettre [notre mémorandum politique](#) et de le présenter à plusieurs groupe politiques.

Notre “[plan drogues](#)” est actuellement en cours de révision, avec le concours des services membres de notre fédération.

Ces derniers mois, nous avons également publié et diffusé plusieurs positionnements, dont plusieurs élaborés au sein de groupes de travail de notre fédération :

- [Santé, Justice et prisons : recommandations de la féda bxl](#)
- [Femmes\\*, genre et assuétudes : Constats et recommandations de la féda bxl](#)
- [Exil & Migrations : recommandations de la féda bxl](#)
- [Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues](#)

Le dernier document cité (“*Proposition d'un modèle belge...*”) a été présenté au ministre fédéral de la santé à l'occasion de la journée Support Don't Punish 2023, le 26 juin 2023 et soumis aux ministres de la santé des entités fédérées.

Nous avons également mise à jour notre positionnement sur le cannabis :

- [Pour une réglementation du cannabis en Belgique](#)

La fédération s'est également impliquée dans des réunions de concertation avec ses homologues wallons et flamands, via la plate-forme iDA, afin d'élaborer, notamment, cette carte-blanche :

- [Des amendes pour les usagers de drogues, l'éternel retour d'une fausse bonne idée](#)

La fédération s'implique également dans d'autres groupes de travail avec d'autres fédérations du secteur social-santé bruxellois avec lesquels les enjeux sont partagés.

**Constats concernant les effets produits** (ou non) par le projet DEQ sur les activités et / ou gestion du service :

Notre fédération est en contact régulier avec des administrations, cabinets ou journalistes pour présenter ses analyses sur les questions liées aux drogues.

Les échanges que nous avons témoigné d'une relativement bonne réception de nos recommandations. De nombreux points ont pu être repris dans les programmes politiques de plusieurs partis francophones.

**Actions entreprises par le service** en termes d'information, de sensibilisation, de formation continue ou d'accompagnement des travailleurs du service en lien direct avec le projet DEQ.

La plupart des positionnements cités ci-dessus ont été élaboré avec le concours des membres de la fédération au sein de GT. C'est une manière, pour nous, de nous assurer que les revendications que nous portons reflète bien les contats, préoccupations et besoin rencontrés sur le terrain, mais également de permettre aux travailleuses et travailleurs du secteur de s'impliquer et de s'approprier ce travail de plaidoyer que nous portons et relayons depuis la fédération.



# Activités :

## Bruxelles

### Processus de repositionnement identitaire

En 2022, la FEDITO BXL a mis en place un processus de repositionnement de son identité, afin d'actualiser sa charte et ses missions, ainsi qu'en se questionnant sur son nom et l'impact de celui-ci sur ses services membres et son public.

Ce processus a continué en 2023 : la FEDITO BXL s'appelle désormais la **féda bxl**, *Fédération bruxelloise des institutions spécialisées en matière de Drogues et Addictions* ; ses statuts ont été avalidés lors de l'Assemblée générale, ainsi que la charte et les missions suivantes :

#### Charte

La féda bxl asbl rassemble, soutient et représente des institutions et services actifs dans le domaine des usages et mésusages de substances psychoactives (alcool, tabac et autres drogues) et des conduites addictives (avec ou sans produits). Dans une volonté de concertation, elles partagent leurs visions, leurs pratiques et leurs expériences sur :

- la **promotion de la santé**,
- la **prévention**,
- la **réduction des risques**,
- le **soin** et la **prise en charge psycho-médico-sociale**,
- l'**accompagnement social et professionnel**,
- la **place de l'utilisateur**,

afin d'améliorer la santé et le bien-être des personnes et des communautés de la région bruxelloise.

1. Le secteur souhaite s'adresser à tous les publics, dans différents milieux d'intervention, afin de proposer des réponses à tous types d'usages et conduites potentiellement addictives. Cette conception amène à considérer la personne dans sa globalité. Ainsi, nous tenons compte non seulement de sa situation médicale, sociale et psychologique, mais aussi environnementale, ainsi que de tout facteur susceptible de participer aux usages et mésusages de substances et/ou conduites addictives. Cela implique le déploiement de différentes approches complémentaires :

- individuelle
- avec les proches
- groupales
- communautaires

- sociétales
- en ligne
- autres...

2. Le travail des équipes se caractérise par :

- a) Un refus de limiter les usages de drogues et les conduites addictives à leur expression uniquement problématique et symptomatique en considérant qu'une situation de consommation évolue en fonction de la personne, son état et son environnement.
- b) Une attention à la personne dans la globalité de ses dimensions somatique, psychique, familiale, culturelle, sociale et dans le respect de son cadre et choix de vie.
- c) Ce travail considère la personne comme sujet de sa démarche et favorise l'expression de sa demande, de sa responsabilité, de son autonomie.
- d) Ce travail reconnaît et privilégie les ressources du milieu, s'appuie sur les autres services, partage la responsabilité et les compétences entre les différents partenaires. Il s'inscrit dans un réseau et cherche à relier les professionnels entre eux. Il vise à reconnaître l'importance du tissu social et à favoriser un travail multidisciplinaire.
- e) Ce travail se garde de toute finalité d'emprise sur la vie des personnes et garantit le respect de la vie privée.
- f) Ce travail nécessite la formation de tous les intervenants du secteur: formation de base, spécialisée et continue, interventions et supervisions.

3. La féda bxl soutient :

- a) Un fonctionnement multidisciplinaire où la spécificité professionnelle de chacun-e est soutenue et valorisée.
- b) Un mode démocratique de partage d'idées, d'avis, de décisions.
- c) Un souci constant de formation et de remise en question.

4. À partir de son cadre éthique, la féda bxl respecte la pluralité des approches théoriques et thérapeutiques en accord avec les valeurs définies dans cette charte.

## Missions

1. **Faire connaître et reconnaître la nécessité et l'existence d'un secteur spécialisé drogues et addictions**, et de services spécifiques de prévention, réduction des risques, soins et d'accompagnement psycho-médico-social, accompagnement social et d'insertion socioprofessionnelle appui aux professionnels, recherche et d'étude, et de toute autre service d'intérêt public ayant trait aux usages et mésusages de drogues et/ou aux conduites addictives.

En effet, ce phénomène est évolutif et complexe, et appelle des réponses spécifiques et spécialisées pour rencontrer les besoins des publics concernés et de la société.

2. **Être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics** dans l'élaboration d'une politique social-santé et de recherche scientifique.
3. **Être un interlocuteur privilégié des médias.**
4. Sur base de l'expérience des membres, **développer un plaidoyer pour un changement de paradigme et une évolution du cadre légal de la gestion du phénomène des drogues** dans tous les champs concernés (santé, social, économie, justice, droit humains...), y compris œuvrer à la **décriminalisation des usagers de drogues**. Elle est mandatée à cet effet par ses institutions membres.
5. **Assurer la coordination et la concertation des institutions et services** membres et plus largement avec d'autres secteurs. La fédération favorise également le dialogue avec, entre autres, les usagers, les professionnels et le grand public.
6. **Assurer aux institutions membres des modalités pérennes de reconnaissance et de subsidiarité** garantissant leur bon fonctionnement dans l'intérêt des publics bénéficiaires et des travailleurs. Celles-ci doivent notamment leur permettre d'assurer la prise en charge immédiate de toute personne demandeuse, peu importe sa situation socio-économique, ou encore de répondre aux besoins évolutifs de la population en matière d'information et de prévention.

Ce processus a bénéficié d'un subside complémentaire en « Initiatives » de la Cocof, un rapport d'activité spécifique a été rédigé.

## Plan (més)usages de drogues et conduites addictives

Pour rappel, l'OEDT (Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies) invite les États membres de l'UE à développer des politiques drogues implémentées via des plans d'action. La Belgique dispose d'une politique drogues, mais pas d'un plan drogues. Qui plus est, la régionalisation a donné, partiellement, à Bruxelles un rôle particulier dans la définition de sa politique et de son plan drogues.

Un premier Plan Drogues bruxellois avait été proposé par notre fédération pour la période 2016-2019 afin de concrétiser cette politique et il avait également contribué à inspirer l'élaboration du Plan Santé Bruxellois et du Plan global de Sécurité et de Prévention.

Suite aux nombreux retours favorables quant à l'utilisation de ce Plan, le Conseil d'Administration de la féda bxl avait décidé de le revoir et d'en faire une nouvelle version.

Le « [Plan \(més\)usages de drogues et conduites addictives](#) » (2021-2023) a été publié en juin 2021, avec une centaine de mesures et une nouvelle structuration en 7 volets :

- Prévention ;
- Réduction des risques ;
- Soins et accompagnement psycho-médico-social ;
- Accompagnement social et professionnel ;
- Recherche et développement ;
- Cadre législatif et politique ;

- Formation et concertation .

Ces volets sont définis selon : Milieux d'intervention / Publics cibles – bénéficiaires / Objectifs / Actions.

Ce document constitue un outil pour orienter le travail de terrain et offrir, entre autres, un apport du secteur « drogues » au processus de développement du Plan Social Santé Intégré (PSSI). Les moyens actuels de la fédération et du secteur ne permettent pas de tirer suffisamment parti des nombreuses propositions et objectifs du Plan. Pour avancer sur les actions en liens avec les objectifs de formation, nous avons édité un [catalogue des formations proposées par le secteur](#).

Un nouveau Plan pour la période 2024-2028 sera proposer au nouveau gouvernement pour la législature 2024-2028.

## Suivi des nouvelles législations

La féda bxl a suivi les nouvelles législations qui se sont développées ces dernières années en vue de leur mise en place en 2023 et 2024 :

- Le Plan Social Santé Intégré (PSSI) ;
- La réforme du Décret ambulatoire ;
- Le rapport harmonisé du secteur ambulatoire
- Les priorités de la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD).

## Apéroréseaux

Pour rappel, les apéroréseaux du secteur spécialisé drogues et addictions permettent de découvrir, dans un cadre convivial et informel, la diversité et les spécificités des services et projets du secteur. Cette année, les services suivants ont été visités :

- Jeudi 23 mars : Syner'Santé ;
- Jeudi 20 avril : Parentalité Addiction ;
- Jeudi 25 mai : Antenne du Projet Lama à Ribaucare ;
- Jeudi 22 juin : SCMR Gate (Transit asbl) ;
- Jeudi 21 septembre : Enaden ;
- Jeudi 19 octobre : Réseau Hépatite C / Sampas ;
- Jeudi 23 novembre : Résad.

## Midis de la féda bxl - Live sessions

La féda bxl a décidé de continuer à proposer des live sessions dans un format court

d'environ une demi heure, sur les temps de midi, en visioconférence. Ces midis de la féda bxl sont l'occasion de présenter des projets, des initiatives, des points d'informations, à destination des travailleur·euse·s du secteur, des associations ou de toutes personnes intéressées par les thématiques présentées.

- Jeudi 30 mars : [Un coffre-fort numérique pour les usager·ère·s](#) :

Grégoire Guillard, a présenté [Reconnect](#), qui est une association à but non lucratif française (Groupe SOS Solidarité) dont la mission est de faciliter la progression des parcours d'insertion sociale et l'inclusion numérique des personnes en situation de précarité tout en simplifiant l'accompagnement des professionnels. Il a proposé une démonstration de leur outil de coffre-fort numérique qui facilite l'accès aux droits des populations vulnérables et l'accompagnement social.

- Jeudi 28 septembre : [Présentation du Projet PAT \(Peer and Team Support\) du SMES](#) :

Pierre Faignoy et Aurélien Vitiello, du SMES, ont présenté le projet PAT qui propose un accompagnement des équipes qui souhaitent engager un·e pair-aidant·e ou se questionnent sur la pair-aidance. La méthodologie du projet PAT a été créée sur base des constats des expériences menées à l'étranger et de la littérature existante.

L'approche du projet PAT ne consiste pas à proposer une solution unique qui correspondrait à toutes les équipes. Au contraire, le travail se fait en co-construction, en fonction de l'état d'avancement de la réflexion sur la pair-aidance et le rétablissement et des besoins spécifiques identifiés sur le terrain.

L'accompagnement comporte plusieurs grandes étapes : l'analyse des besoins, des formations axées principalement sur le rétablissement, la rédaction d'un profil de fonction, la phase d'engagement, l'intégration du ou de la pair-aidant·e une fois celui-ci ou celle-ci engagé·e par le biais, par exemple, d'intervisions.

Actuellement, l'équipe se compose de 4 pair-aidant·e·s accompagnateur·rice/formateur·rice et d'une coordinatrice.

- Jeudi 26 octobre : [Présentation des résultats de l'étude SUMHIT \(Substance Use and Mental Health care InTegration\)](#) :

Mégane Chantry, de l'UCLouvain / Institut de recherche Santé & Société, a présenté les résultats de l'étude SUMHIT, qui est une étude des réseaux de services en santé mentale et en problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers. Il s'agit d'une étude nationale, financée par Belspo, dont la féda bxl fait partie du comité d'accompagnement (voir ci-dessous).

Les personnes ayant un usage problématique de drogues ont des besoins multiples qui dépassent leurs problèmes de consommation. Il est fréquent que cet usage de substances soit associé à des problèmes de santé mentale. Cependant, ces deux problématiques sont prises en charge par des secteurs différents. Cette étude s'intéresse aux besoins des usagers avec des problèmes de consommation, ainsi qu'à l'organisation des services de santé mentale génériques et spécialisés en assuétudes pour répondre aux problématiques complexes étudiées. Cette présentation d'une partie des résultats de l'étude portait sur les besoins rencontrés et non-rencontrés des usagers, en lien avec leur utilisation de services.

# Catalogue des formations

La féda bxl a édité le [catalogue des formations 2023-2024 du secteur drogues et assuétudes bruxellois](#). De la formation introductive tout public aux formations sur mesure pour travailleur·euse·s averti·e·s, le secteur drogues bruxellois propose une large offre de formations diversifiées. Ce catalogue est également un outil permettant de mieux se rendre compte de cette richesse et de rendre plus accessibles les connaissances en matière de produits ou de pratiques entourant l'usage de drogues.

## Groupes de travail :

La féda bxl met en place des groupes de travail thématiques, sectoriel mais potentiellement ouvert à des travailleurs d'autres secteurs en fonction des besoins, dont le but et la durée varient, et ce, afin de partager des pratiques et des informations entre institutions actives et/ou travailler à la concrétisation des actions du Plan Drogues bruxellois et/ou d'échanger afin de construire des réponses aux problématiques émergentes.

En 2023, les GT suivants ont été actifs :

### GT Communication externe

Un GT Communication externe a été mis en place dans le cadre de la Démarche d'Évaluation Qualitative 2020-2022 (voir plus haut).

Ce GT a pour but d'améliorer l'articulation des outils/canaux/moyens de communication existants et de renforcer l'impact de la communication sectorielle externe en général.

Le GT ne s'est pas rassemblé récemment mais les outils partagés entre les associations (listing des personnes de contact, listing de journalistes et médias...) sont mis à jour et restent disponibles pour tous les membres.

### GT Femmes, Genre & Assuétudes

Suite à un webinaire d'échange de pratiques [« Femmes et Précarités »](#) organisé en novembre 2020, et vu la complexité de la thématique et l'importance des enjeux, le GT Femmes, genres & assuétudes a été mis en place afin d'améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'orientation des usagères des services spécialisés.

Ce GT se réunit régulièrement depuis 2021 afin d'échanger sur les différents services spécifiques proposés aux usagères, sur ce qui fonctionne réellement, c-à-d. les forces et les faiblesses de chaque service spécifique, ainsi qu'une note de constats et d'un [plaidoyer](#).

Les avancées de ce GT ont permis en 2022, l'organisation, lors de la semaine « Drogues, dépendances & société », de deux sessions et un atelier sur la question « genre et assuétudes » : [« Femmes, genre et addictions : les constats »](#), « Femmes, genre et addictions : les projets », et l'atelier « Genres et assuétudes : Comment impulser du changement dans mon institution et au niveau politique ? ».

Les discussions de cet atelier ont été prises en compte pour construire le positionnement de la fédération par le GT qui se structure autour de cinq thématiques centrales ressortant des constats de terrain et de la littérature : (1) l'invisibilisation du genre dans le champ des

assuétudes ; (2) l'accès et le recours aux services socio-sanitaires ; (3) les problématiques spécifiques qui comprennent – (i) la santé sexuelle, (ii) la grossesse et la parentalité, (iii) le travail du sexe/ la prostitution et (iv) les violences basées sur le genre et les dynamiques conjugales ; (4) l'offre de services sensibles au genre incluant – (i) les dispositifs spécifiques et (ii) le travail en réseau ; et (5) les recommandations du groupe de travail.

La synthèse des recommandations est la suivante :

1. Stimuler la capacité d'agir des femmes\* (ex-)usagères de drogues et créer des conditions permettant d'obtenir le soutien de l'entourage.
2. Sortir les femmes\* (ex-)usagères de drogues de l'invisibilité et intégrer une perspective de genre dans la production de la connaissance sur le thème des assuétudes.
3. Développer et/ou adapter les campagnes de prévention en matière de drogues en intégrant les problématiques spécifiques rencontrées par les femmes\* (ex-)usagères de drogues.
4. Améliorer l'accès aux services (non-)spécialisés en assuétudes en tenant compte des freins organisationnels et des obstacles majeurs liés aux multiples formes de stigmatisation.
5. Intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des dispositifs, dans notre approche et en favorisant l'implication de nos bénéficiaires.
6. Soutenir le développement d'une approche sensible au genre auprès des professionnel-le-s de terrain.
7. Développer le travail en réseau afin d'améliorer l'accompagnement et l'orientation des femmes\* (ex-)usagères de drogues ainsi que la continuité des suivis.
8. Travailler sur une réflexion institutionnelle autour du genre en ouvrant le débat avec les pouvoirs publics.

La brochure [“Femmes\\*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl”](#) a été publiée en mai 2023.

Le jeudi 12 octobre 2023, dans le cadre d'un Jeudi de l'hémicycle du Parlement francophone bruxellois, ce GT a organisé une matinée d'échange, intitulée : [«Inégalités de genre et assuétudes»](#), dont le programme proposait principalement la présentation et la projection du documentaire/recueil de témoignages *« Le cri des coquelicots »*, suivi d'un échange avec les réalisatrices Elisa VDK, Sophie Godenne et des femmes expertes de vécu ; et la présentation des [constats et recommandations](#) du GT femmes\*, genre et assuétudes, par Carole Walker (UCLouvain) et Sophie Godenne (DUNE).

Cette matinée était suivie l'après-midi, de quatre ateliers participatifs :

1. Participation des personnes concernées : pouvoir d'agir (recommandation 1) ;
2. Recherches, politiques, campagnes de prévention (recommandations 2, 3 et 8) ;
3. Accès aux services et réseau (recommandations 4 et 7) ;
4. Approche genrée : institutionnel et formation (recommandations 5 et 6).

## GT Exil & Migration

L'objectif de ce GT, piloté par le Projet Lama, la MASS de Bruxelles et Transit, est de responsabiliser les acteurs et d'améliorer la prise en charge des usagers de drogues en situation d'exil et de migration à Bruxelles.

Après avoir mis en place différents outils visant à soutenir la prise en charge du public et à formuler plusieurs recommandations, ce GT a fait une pause à cause du Covid et a repris en mai 2022 pour huit sessions de travail.

Ce GT a accueilli des associations issues du secteur des assuétudes (Lama, Mass, Transit, I-Care, Babel, CHU Saint-Pierre, Artha, ...) et issues des acteurs de l'accueil (Brussel Refugee, Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, New Samusocial, DoucheFlux, Sos Jeunes, ...).

Les membres du GT se sont accordés sur le fait que le public des « usagers de drogues en situation d'exil » est insuffisamment pris en charge à Bruxelles, et qu'il y a lieu de réduire les barrières à l'accès aux soins pour ce public et à adapter des stratégies spécifiques en lien avec ses besoins.

Le GT a formulé ses [recommandations](#) qui ont été publiées en 2023 (voir ci-dessous).

## GT Opioides & Naloxone

Ce GT a pour objectifs de :

- prendre la juste mesure de la consommation d'opioïdes;
- se pencher sur les modalités d'importation du spray nasal pour les patients ainsi que pour les centres;
- soutenir une démarche de lobbying afin qu'un programme « take-home » naloxone se mette en place en Belgique;
- soutenir toute amélioration du monitoring des overdoses et des produits, encore déficitaire en Belgique;
- définir un ou des module(s) de formations pour les usagers, leurs proches et les professionnels.

Stéphane Leclercq a participé à l'avis du [Conseil Supérieur de la Santé](#) qui a été publié en octobre 2022, aux auditions de la Commission transversale au Sénat. Le Ministre fédéral de la Santé publique a chargé l'INAMI de suivre ce dossier auprès des compagnies pharmaceutiques.

Début 2023, le Sénat a adopté en séance plénière, une [résolution](#) pour faciliter, entre autre, l'accès à la naloxone.

Le [Parlement bruxellois](#) a également voté un [Décret](#) permettant à certaines associations actives dans la réduction des risques de pouvoir acheter, stocker et distribuer – en toute légalité – les médicaments utiles à leurs missions : eau stérile injectable, acide ascorbique ou encore naloxone en spray.

## GT Participation & collectif(s) d'usagers

La féda bxl a souhaité mobiliser et accompagner un groupe participatif/consultatif d'(ex-)usager-ère-s de drogues, dans le but d'améliorer leur participation aux services



proposés par le secteur assuétudes, aux recherches menées au sujet de l'usage de drogues et des assuétudes, et aux instances de décision concernant le secteur, comme par exemple, par la création d'un futur « Forum belge de la société civile » en matière de drogues et assuétudes, sur le modèle du CSFD au niveau européen, qui réunirait divers·es acteur·rice·s du secteur, dont des (ex-)usager·ère·s.

Cette démarche participe du soutien au [projet PAT du SMES-B](#), qui vise à promouvoir la participation à différents processus des personnes détentrices d'un savoir expérientiel, et notamment à stimuler la pair-aidance dans le secteur social-santé.

Olivier Taymans a participé au COMAC (Comité d'accompagnement du projet PAT) mais il n'y pas eu de réunion de ce GT en 2023.

## GT Santé & Justice

Ce groupe de travail s'est réuni de décembre 2022 à septembre 2023 pour huit sessions de travail, coordonnées par Kris Meurant (Transit et référent Justice au sein de la féda bxl) et Christophe Henrion (L'Ambulatoire-Forest).

Les objectifs de ce GT était :

- d'articuler les secteurs santé et justice sur les questions drogues et addictions ;
- de faciliter la communication et l'information au sujet de l'intersection entre santé et justice ;
- de faciliter l'accueil des justiciables dans l'ambulatoire et le résidentiel de notre secteur ;
- de faciliter un dialogue entre les secteurs de la Santé et ceux de la Justice aux niveaux fédéral et/ou régional.

Les membres du GT s'accordent à dire que de manière générale, il convient de maximiser d'une part, l'entrée des services du secteur bruxellois drogues et addictions, ainsi que celui de l'aide aux justiciables, aux établissements pénitentiaires, et d'autre part, l'accès des personnes détenues à l'offre de services que leur proposent les associations du secteur. La prévention, la réduction des risques et la continuité des soins, en prison et à chaque étape du parcours des justiciables, doit être garantie.

La féda bxl a publié début 2024, une brochure reprenant une série de [recommandations du GT](#) afin d'améliorer, entre autres, le parcours des justiciables, autour de la question de la privation de liberté et de l'incarcération.

# Positionnement

## Décriminalisation des usagers de drogues

Pour rappel, fin 2022, la féda bxl avait publié une brochure qui fait le point sur la décriminalisation de l'usage de drogues : pourquoi, comment, dans quels buts : « [Décriminaliser les usagers de drogues en Belgique : une mesure simple, nécessaire et peu coûteuse.](#) »

Ce document a été mis à jour avec la nouvelle ligne graphique et est toujours d'actualité.

## Mémorandum politique du secteur spécialisé drogues et addictions

La féda bxl a publié son [mémorandum politique 2023](#), qui s'adresse avant tout aux groupes politiques et à leurs centres d'étude, aux administrations et aux mandataires publics des différents niveaux de pouvoirs : local, régional, communautaire et fédéral. Tous ces niveaux sont plus ou moins concernés par ces problématiques. La féda bxl et ses membres attirent l'attention sur 7 points prioritaires en vue d'améliorer la prise en charge des addictions et de réduire les conséquences négatives des drogues pour la société :

1. Renforcer le financement structurel du secteur spécialisé drogues et addictions afin qu'il puisse répondre aux besoins croissants de la société ;
2. Faire de la prévention l'un des piliers centraux des politiques drogues ;
3. Décriminaliser les usager·e·s de drogues et faciliter l'accès à la santé ;
4. Réglementer le marché du cannabis en Belgique ;
5. Consulter le secteur psycho-médico-social dans le processus de mise en place des Chambres de traitement de la toxicomanie (CTT) ;
6. Garantir la prévention, la réduction des risques et la continuité des soins, en prison et à chaque étape du parcours des justiciables ;
7. Inclure systématiquement les fédérations spécialisées dans l'élaboration et l'évaluation des politiques drogues.

Il a été décidé que la prochaine journée d'études "Drugs in Brussels" reprendrait les propositions du memorandum de la fédération (année électorale oblige) qui se devaient d'être abordées afin d'ouvrir des perspectives en vue d'amener les politiques drogues vers plus de cohérence, de collaboration et de reconnaissance de tou·te·s les acteur·trice·s concerné·e·s, dans une optique de santé publique, de cohésion et de justice sociale. Son organisation et son programme ont été élaborés durant l'année 2023, et la journée "Drugs in Brussels 2024" s'est tenue le 19 février 2024, dans les salles de la Maison des Associations Internationales, et s'est clôturée par un débat politique avec des représentant·e·s des différents groupes politiques francophones, capté et animé par BX1.

## Exil et migration : Recommandations de la féda bxl

Le GT de la féda bxl a formulé plusieurs [recommandations](#) :

- Pour les pouvoirs publics et les politiques :

- 1) Simplifier et uniformiser les procédures et l'étendue de l'aide médicale urgente à Bruxelles. Soutenir le plaidoyer AMU et les propositions de simplification portées par Médecins du Monde, les associations social-santé et la Fédération des CPAS.
  - 2) Pérenniser les équipes existantes d'accompagnement mobile spécialisé avec la prise en charge du public usager de drogues en situation d'exil (Artha (en rue) et Humani (au sein du cellulaire de la prison de St-Gilles)).
  - 3) Renforcer financièrement la « fonction 05 » et soutenir durablement les moyens des services prenant en charge les personnes avec des problèmes d'addiction en situation d'exil (accompagnement global, soins, traduction, médiateurs culturels...).
  - 4) Renforcer la capacité des pharmacies bruxelloises à prendre en charge un public avec des problèmes d'assuétudes en situation d'exil et à être plus inclusives. Avoir des pharmacies qui acceptent systématiquement les Amu, les réquisitoires, les observations de délivrances de médicaments faites par les médecins. Labéliser et soutenir un réseau de pharmacies inclusives. Réfléchir au principe d'une pharmacie ou d'un réseau de pharmacies humanitaires/solidaires dans les bassins du PSSI (ex. : un dispensaire par bassin de soins).
- Pour les opérateurs :
    - 1) Travailler à construire un réseau « migrant friendly » au sein du secteur bas seuil et des secteurs connexes en développant des synergies et en renforçant les compétences et les capacités de prise en charge du public dans les circuits de soins (ex. : utilisation d'un système de pictogramme uniformisé pour l'ensemble des structures accueillantes).
    - 2) Développer des outils de coordination collaboration et d'orientation des demandes d'aides entre les acteurs de l'accueil et les services spécialisés.
    - 3) Financer le développement et adapter les supports de réduction des risques existants ou à construire, dans les langues des usagers (arabe, russe, polonais, ...). Bon plan, brochures de prévention et de promotion de la santé. Prévoir les subsides en conséquence. Financer des opérations « boule de neige » avec ce public en rue, en prison, en institution.
  - Pour les centres d'accueil et les centres fermés :
    - 1) Développer des stratégies de réduction des risques dans les centres d'accueil et former les acteurs à la prise en charge des usagers de drogues en situation de migration. Assurer un hébergement suffisant pour les personnes en situation de précarité de séjour. Développer des partenariats entre Fedasil et les centres.
    - 2) En prison et en centre fermé : mettre en place des stratégies de réduction des risques en prison, poursuivre les stratégies de prévention, former le personnel médical et non médical de la prison. Rendre effectif l'accès à du matériel de réduction des risques ainsi que la Naloxone, ainsi que l'accès à une information équitable. Financer des interprètes ou des services spécialisés. Faciliter les conditions alternatives liées à l'adresse de référence.

- 3) Développer des stratégies spécifiques et adaptées en lien avec la prise en charge des MENA et des enfants des rues avec des problèmes d'assuétudes. Soutenir les propositions des acteurs bruxellois sur ce volet (cfr Crebis/GT MENA CLSS).
- Pour les centres de recherche et le monde académique :
    - 1) Renforcer la sensibilisation et la formation des futurs acteurs psycho-sociaux et médicaux sur ces aspects spécifiques que sont les besoins de santé pour les personnes en exil, en ce compris les problèmes de santé mentale et d'addictions. Inscire la prise en charge de ce public dans la formation de base.
    - 2) Améliorer la connaissance épidémiologique du public en situation d'exil et de migration. Inviter les centres d'expertises à se saisir de la question et à visibiliser le phénomène pour mieux l'accompagner.

## Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues

La féda bxl a publié une [« proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues »](#). Cette proposition exprime une volonté de remettre la santé au cœur des politiques drogues. Elle propose l'ébauche d'une filière social-santé complémentaire au cadre pénal actuel, qui domine encore et toujours la politique drogues menée en Belgique.

Afin d'assurer une meilleure efficacité de la politique drogues et des budgets investis à cet effet, il semble nécessaire de redéfinir les objectifs et les moyens d'une telle politique. Vu l'inefficacité de la répression à juguler l'usage de drogues en général, il conviendrait de déplacer l'objectif vers une maîtrise voire une diminution de l'usage problématique plutôt que de rechercher la disparition de tout usage, quel qu'il soit. Cela impliquerait donc d'opérer un discernement entre personnes consommatrices qui sont à risque d'usage problématique ou qui présentent déjà un tel usage, et celles pour qui ce n'est pas le cas. Plutôt que de réprimer les personnes qui rencontrent des problèmes sans toutefois forcément en poser à autrui, il serait préférable, selon les cas, soit de les informer des réflexes de prévention et/ou de réduction des risques ainsi que des ressources proches d'accompagnement et de soins, soit de leur proposer de manière plus définie une prise en charge en fonction de leurs besoins.

Une telle approche permet d'une part d'évaluer les usages de drogues existants, tant individuellement que sur le plan sociétal, de détecter plus tôt qu'actuellement les personnes présentant un risque ou une tendance à l'usage problématique, et de faire entrer ces personnes en contact avec les services adéquats de manière plus précoce. Elle permet également de mettre en application une volonté politique affichée depuis longtemps et encore présente dans l'actuel accord de gouvernement, sans qu'elle ait jamais réellement été mise en pratique : réprimer lorsque c'est nécessaire, mais garder la répression et la sanction comme un dernier recours, lorsque toutes les autres approches ont échoué.

## Femmes\*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl

Suite au travail d'échange et de réflexion mené au sein du GT "Femmes\*, genre et assuétudes", la féda bxl a publié : "[Femmes\\*, genre et assuétudes : Synthèse des constats de terrain et recommandations de la féda bxl](#)" (voir supra).

## Pour une réglementation du cannabis en Belgique

La féda bxl asbl a mis à jour et re-publié le document intitulé "[Pour une réglementation du cannabis en Belgique](#)", où elle dénonce notamment le manque d'ambition des gouvernements successifs à s'emparer de cette question et plaide pour un changement de cap des politiques menées ces dernières décennies en la matière.

Au-delà de ces constats, la fédération propose plusieurs clés pour envisager de sortir du paradigme de l'interdiction légale. Elle appelle l'État à décriminaliser l'usage du cannabis et à créer une filière légale et contrôlée du cannabis pour reprendre le contrôle de la situation, dans une perspective de santé publique.

## Santé, Justice & Prisons : recommandations de la féda bxl

Le GT "Santé & Justice" (voir supra) a proposé une série de recommandations afin d'améliorer, entre autres, le parcours des justiciables, autour de la question de la privation de liberté et de l'incarcération. Ces recommandations ont été publiées sous le titre "[Santé, Justice & prisons : recommandations de la féda bxl](#)".

## Communication sectorielle

Le renforcement de la visibilité de la fédération, des activités et du travail du secteur, ainsi que la sensibilisation des politiques et des citoyens aux problématiques sociales et sanitaires liées à l'usage de drogues, occupe toujours une place importante dans les missions de la féda bxl.

Alexis Jurdant, chargé de communication est en charge de celle-ci. Il assure notamment la gestion, la mise à jour et l'animation de nos sites web (<https://fedabxl.be/fr/>, <https://stop1921.be/>, <https://unhappybirthday.be/>, <https://drugsandsociety.be/>, <https://reductiondesrisques.be/>,...), la réalisation et la diffusion de la lettre mensuelle d'information de la féda bxl, ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter et LinkedIn.

Suite au changement de nom de la fédération, un travail important a été mené pour concrétiser cela au niveau de notre communication. Un nouveau logo et une nouvelle charte graphique ont été développés avec l'aide de professionnels de la communication. Notre site web a changé d'adresse (feditobxl.be est devenu fedabxl.be), tout comme nos adresses de contact, de la newsletter et de nos mailing list, ainsi que notre image et nos identifiants sur les réseaux sociaux. Cette transition s'est opérée sur plusieurs mois et les retours que nous avons eu sont positifs. Un changement qui témoigne aussi du dynamisme de notre fédération!

## Notre site web

Le site web de la féda bxl (<http://fedabxl.be>) est notre outil central de communication et

Année	Nombre de visites
2023	65 533 (+16%)
2022	56 255
2021	48 997
2020	51 849
2019	54 066
2018	42 747
2017	30 549
2016	27 505
2015	17 843

## Lettre d'information mensuelle

La lettre d'information mensuelle de la féda bxl délivre plus d'informations spécifiques sur les derniers événements ou les dernières activités du secteur, dont, entre autres, l'agenda des conférences, les formations, les offres d'emploi, les publications et la revue de presse internationale.

Les abonnés à cette lettre sont des travailleurs bruxellois, des associations membres ou des personnes directement concernées par les spécificités du secteur.

Ces dernières années, nous constatons une stagnation du nombre d'abonnés à notre lettre d'info, visiblement, au profit des réseaux sociaux et de notre site web.

	Nombre d'abonnés à la lettre d'info mensuelle
Mars 2024	833
Février 2023	803
Février 2022	791
Mars 2021	813
Mars 2020	827
2019	811
2018	724
2017	674
2016	648
2015	578

## Réseaux sociaux

Notre fédération est présente depuis plus de 11 ans (depuis 2013) sur différents réseaux sociaux, afin de donner plus de visibilité aux questions liées à la santé, aux drogues et aux addictions et d'aller également plus vers le grand public. Les personnes qui le souhaitent

peuvent ainsi suivre l'actualité du secteur depuis leur réseau social habituel. Connectés à d'autres organismes sur ces canaux, ils deviennent à leur tour sources d'informations et de partages.

Le nombre de personnes recevant les actualités du secteur via ces canaux est plus important que celui qui reçoit la lettre d'information périodique : soit **3897 abonnés cumulés** (contre 3493 en 2023, 3195/2021, 2909/2020) qui reçoivent au jour le jour les informations partagées (chiffres au 17/02/2023).

### Twitter / X

[twitter.com/fedabxl](https://twitter.com/fedabxl)

	Twitter /X
Mars 2024	1101
Février 2023	1097
Février 2022	1075
Mars 2021	1034
Mars 2020	957
Mars 2019	883
Mars 2018	787
Mars 2017	598

### Facebook

[facebook.com/fedabxl](https://facebook.com/fedabxl)

Indication du nombre de personnes "abonnées" à la page

	Facebook
Mars 2024	1877
Février 2023	1778
Février 2022	1621
Mars 2021	1522
Mars 2020	1267
Mars 2019	1156
Mars 2018	802
Mars 2017	576

### LinkedIn

[linkedin.com/company/feda-bxl-asbl](https://linkedin.com/company/feda-bxl-asbl).

	Facebook

Mars 2024	919
Février 2023	618
Février 2022	455
Mars 2021	353
Mars 2020	285
Mars 2019	224
Mars 2018	200
Mars 2017	151

## Autres réseaux sociaux

Notre chaîne **YouTube** rassemble les enregistrements vidéos de nos derniers événements et campagnes, ainsi que les enregistrements de nos webinaires “Live sessions” / Midis de la féda bxl. Ces vidéos sont accessibles sur <https://www.youtube.com/@fedabxl>.

Afin de suivre les nouvelles tendances en matière de communication sociale et assurer le renouvellement des publics accédant à nos informations, la présence de la féda bxl est actuellement en phase de test sur d’autres réseaux sociaux, notamment sur **Instagram** (<https://www.instagram.com/fedabxl/>) et **Thread** (<https://www.threads.net/@fedabxl>). Ces canaux ne sont pas encore activement promus.

## Revue de presse / revue de web

La « revue de presse / revue de web » en ligne a été mise en place et est hébergée directement sur le site à l’adresse <http://fedabxl.be/fr/revue/>.

Celle-ci permet d’épingler les informations belges et internationales estimées pertinentes. Toutes les entrées sont associées à des mots clés, ce qui permet de constituer des dossiers thématiques au fil du temps.



# Belgique

## Campagnes

### Campagne « Support Don't Punish »

Comme chaque année, la féda bxl a pris part à la campagne « Support Don't Punish. – Soutenez. Ne punissez pas. ».

Pour rappel, l'action Support Don't Punish est une [campagne mondiale de plaidoyer](#) en faveur de politiques en matière de drogues fondées sur la promotion de la santé et le respect des droits humains.

Dans le cadre de l'action 2023, Modus Vivendi ASBL et ses partenaires, dont la féda bxl, qui a pris une part active dans l'organisation et le soutien, ont proposé un rassemblement sectoriel le 26 juin 2023, devant le palais de Justice, pour demander une politique drogues basée en priorité sur la santé publique, suivi d'une rencontre avec le cabinet du Ministre fédéral de la Santé afin de lui remettre une lettre ouverte ainsi qu'une copie de notre publication [Proposition d'un modèle belge priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues](#).

### Unhappy Birthday

À l'occasion du centenaire de la « loi drogues » en 2021, la féda bxl, en association avec d'autres organisations a animé une vaste campagne de communication et de sensibilisation autour du slogan « Unhappy Birthday ». Un site web spécifique a été développé <https://unhappybirthday.be>, ainsi qu'une série de vidéos et de textes qui témoignent de l'inadéquation de la loi de 1921 avec les réalités de la société d'aujourd'hui. Les préparatifs, prises de contacts, réalisations graphiques ont été faites en 2020 afin de pouvoir lancer la campagne dès la date anniversaire de la « loi drogues », à savoir, le 24 février 2021. La campagne s'est déroulée tout au long de l'année 2021.

Le site web de la campagne Unhappy Birthday a totalisé 9 742 visites et 17 982 pages vues entre février 2021 et février 2022, l'année de la campagne.

Le site restant une source d'information et de sensibilisation de qualité, continue à être promu et maintenu. Entre février 2022 et février 2023, le site a totalisé 4 458 visites et 6 920 pages vues. De mars 2023 à mars 2024, le site a totalisé 6264 visites et 8460 pages vues.

### Campagne et plateforme associative #STOP1921

La campagne STOP1921 est actuellement en pause, même si, la féda bxl assure toujours la maintenance et la gestion du contenu du site web [www.stop1921.be](http://www.stop1921.be).

Elle assure également la présence de la campagne sur les réseaux sociaux au travers de partage de publications qui suivent le message de la campagne :

[www.facebook.com/stop1921](http://www.facebook.com/stop1921) avec et [twitter.com/stop1921](https://twitter.com/stop1921) ; elle coordonne aussi la diffusion de lettres d'information occasionnelles.

	18/03/2021	17/02/2022	01/02/2023	19/03/2024
Facebook	1500	1632	1 659	1654
Twitter/X	237	341	345	328
Newsletter	937	986	999	988

## Comités d'accompagnement

Le Service des Programmes de Recherches de la Politique scientifique fédérale (BELSPO) organise le Programme fédéral Drogues. Par les recherches scientifiques qu'il met en œuvre, ce programme appuie la Politique intégrale et intégrée en matière de drogues dont s'est dotée la Belgique le 25 janvier 2010, dans le cadre de la mise en œuvre de la Note de politique fédérale Drogues de 2001. L'une des priorités de cette politique globale et intégrée est de s'appuyer sur l'expertise et les connaissances scientifiques en vue de fonder la prise de décision.

Chaque année, la cellule « Recherche et information scientifique » de la Cellule Générale de Politique Drogues (CGPD), organe chargé de la mise en œuvre de la politique belge en matière de drogues, fixe un plan de travail et des thématiques devant faire l'objet de recherches. Le BELSPO met en place des appels à projets destinés aux centres de recherche, et assure ensuite leur suivi lors de leur réalisation.

En 2023, la féda bxl a intégré les différents comités d'accompagnement des projets suivants :

### Projet BENZO CARE :

La féda bxl participe au comité de suivi du projet [BENZO CARE](#) : « Persons with a BENZODiazepine/Z-drugs use disorder in mental health CARE » qui a pour principal objectif d'établir des recommandations politiques sur les somnifères et les calmants (benzodiazépines et Z-drugs), et plus particulièrement :

- d'étudier l'accessibilité des soins de santé mentale pour les personnes atteintes d'un trouble de la consommation lié aux BZD/Z ;
- d'analyser les expériences et les perceptions des professionnels sur le trouble de la consommation de BZD/Z (besoins, lacunes, obstacles, facilitateurs) ;
- d'étudier les expériences et les perceptions des usagers (rétablis) de ces services (besoins, lacunes, obstacles, facilitateurs), un traitement adapté doit tenir compte des expériences subjectives ;
- d'explorer et comprendre le rôle ambigu des BZD/Z dans le secteur des soins de santé mentale ;
- d'élaborer des recommandations politiques solides, adaptées et réalisables.

### Projet SUMHIT

La féda bxl participe au comité de suivi du [projet SUMHIT](#) : « Substance Use and Mental Health care InTeGration », qui est une étude des réseaux de services en santé mentale et en

problématique d'usage de substances en Belgique, de leur accessibilité, et des besoins des usagers.

Le projet est centré sur des questions de recherche sur trois niveaux d'étude :

- au niveau des individus, il vise à évaluer les besoins en santé mentale, rencontrés ou non, des personnes confrontées à des usages problématiques de substances, leur accès aux services génériques ou spécialisés et l'utilisation qu'ils en font, et leurs expériences en termes de trajectoire de soins ;
- au niveau des services, il vise à évaluer les expériences de professionnels de l'ensemble des types de services génériques et spécialisés, en particulier avec les personnes ayant des problèmes d'usage de substances et d'autres besoins de santé mentale ; il vise aussi à examiner la disponibilité et l'accessibilité de services pour ces profils spécifiques d'utilisateurs ;
- au niveau des réseaux de services et du système de soins dans son ensemble, il vise à évaluer la collaboration / l'intégration des services spécialisés au sein des réseaux de services génériques en santé mentale et à examiner les mécanismes systémiques (en termes de financement, d'offre de services et de gouvernance) qui facilitent ou entravent cette collaboration.

Les résultats de ce projet sont en cours de publication.

## Projet OMER-BE

La féda bxl collabore au comité de suivi du [projet OMER-BE](#) : « Mesure des résultats et évaluation comme pratique courante dans les services de traitement de l'alcoolisme et autres toxicomanies en Belgique ».

L'objectif principal de cette étude est :

- d'établir et de mettre en œuvre une méthodologie pour la mesure systématique des PROMs et PREM, basée sur un instrument récemment développé et validé au niveau international (ICHOM Standard Set for Addictions, 2020) ;
- de mesurer et de comparer les indicateurs de rétablissement entre les différentes modalités de traitement et cartographier leur évolution pendant et après le traitement. De cette manière, le projet veut également mettre en lumière la manière dont les personnes en voie de rétablissement utilisent les différentes ressources dans ces contextes.

Cette étude sera la première étude de cohorte belge à examiner les résultats des traitements liés à la consommation d'alcool et de drogue du point de vue du rétablissement. Les conclusions de l'étude fourniront aux prestataires de soins et aux décideurs politiques un point de référence afin de comparer et d'améliorer les services de santé, ainsi que des informations pertinentes sur "ce qui marche" pour le traitement des problèmes liés à la consommation de substances.

## Projet REv-DRoom

La féda bxl prend part au comité de suivi du [projet REv-DRoom](#) : " Rebuilding Evidence on Drug Rooms ".

Depuis plus de 35 ans d'existence internationale de Salles de Consommation à Moindre Risque (SCMR), de nombreuses preuves scientifiques ont été accumulées à propos de leurs effets. Malgré la quantité d'études réalisées, plusieurs revues de littérature indiquent que la qualité des preuves scientifiques est modérée. Une grande partie des évidences proviennent d'études observationnelles et transversales, effectuées hors d'Europe, malgré le fait que la majorité des SCMR soient établies en Europe.

C'est en considérant ce contexte que l'étude REVE-DROOM inclut une étude principale accompagnée d'une suite d'actions de recherche complémentaires visant à évaluer les deux SCMR qui sont aujourd'hui établies en Belgique ("Sâf ti", ouverte à Liège en 2018 ; et "Gate", ouverte à Bruxelles en 2022), ainsi que deux sites contrôle dans des zones urbaines similaires, soit les environs des MASS d'Anvers et de Gand.

L'étude principale consistera en une expérimentation naturelle, longitudinale et comparative.

Les actions de recherche complémentaires comprennent : (1) une étude environnementale des sites, tant les zones témoin que les zones contrôle, (2) une exploration en profondeur des personnes qui utilisent des drogues (PUD) (à risque) et de leurs trajectoires de rétablissement dans le cadre d'une recherche-action communautaire avec des pairs-chercheurs, (3) une analyse coûts-bénéfices des SCMR en comparaison avec les MASS et d'autres services de réduction des risques, et (4) un examen du cadre légal et de gestion des SCMR existantes.

Le but de cette étude est de :

- renforcer les connaissances sur l'efficacité potentielle des SCMR, non seulement pour réduire les conséquences néfastes de l'usage de drogues pour les individus concernés et la société, mais également en tant que stratégie-clé en vue de soutenir le rétablissement personnel des PUD les plus à risque et les plus marginalisés socialement.
- réélaborer les évidences scientifiques en tenant compte du contexte de l'usage de drogues qui est en perpétuelle évolution.
- fournir des recommandations aux institutions concernées et aux autorités quant aux cadres scientifique, légal, et managérial des SCMR en vue d'optimiser leurs effets sur la santé et la sécurité publiques.
- clarifier le statut légal des SCMR en Belgique
- suggérer, potentiellement, des solutions organisationnelles qui pourraient également être envisagées ailleurs.
- avoir un impact majeur sur la santé et la qualité de vie de la population générale, car on sait que les SCMR n'agissent pas seulement sur la santé et la qualité de vie des usagers, mais aussi contribuent à améliorer la qualité de vie de tous les résidents de quartiers souvent socialement défavorisés.

## Revue « Drogues Santé Prévention »

Alexis Jurdant représente la féda bxl dans le comité d'accompagnement de la [revue « Drogues Santé Prévention »](#) éditée par Prospective Jeunesse asbl.

Plusieurs numéros ont été publiés en 2023 :

- N° 100 : octobre – décembre 2022 : « La consommation qui vient » ;

- N° 101 : janvier – mars 2023 : « La renaissance psychédélique » ;
- N° 102 : avril – juin 2023 : « Le groupe : facteur de risque ou de protection ? ».

## Rédaction d'articles, cartes blanches, etc.

La féda bxl a (co-)rédigé et / ou signé différents articles, cartes blanches et pétitions :

- La carte blanche "[Des amendes pour les usagers de drogues, l'éternel retour d'une fausse bonne idée](#)" a été publiée par l'asbl iDA, dont fait partie la féda bxl (voir infra), et ce, afin de dénoncer le fait que les sanctions, quelles qu'elles soient, ne font que compliquer la vie des usagers, dont certains sont déjà dans une situation fort précaire, sans pour autant diminuer la consommation.
- Le communiqué de presse "[3ème tentative de Plan alcool pour la Belgique : des acteurs de la santé, de l'éducation et de la jeunesse ont déjà la gueule de bois!](#)" a été co-signé par la féda bxl et d'autres membres. Ce communiqué dénonçait les mesures assez faibles et inefficaces pour limiter les surconsommations d'alcool du "[plan d'action 2023-2025 dans le cadre de la stratégie interfédérale en matière d'usage nocif d'alcool 2023-2028](#)".
- La carte blanche "[Chasser les plus précaires de l'espace public est une politique violente et irresponsable](#)", publiée dans La Libre Belgique du 29 juin, qui mettait en avant l'interdiction de la consommation et de la vente d'alcool dans certains quartiers où la répression des consommateurs est accentuée.
- La féda bxl asbl a répondu à la demande du Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'homme en vue de la publication de son rapport sur les défis en matière de droits humains dans la politique antidrogue, en lui communiquant une présentation s'intitulant "[Décriminaliser les usagers de drogues illicites pour mettre fin à la stigmatisation et permettre l'organisation d'une véritable réduction des risques](#)". Elle s'est ensuite jointe à un collectif de 133 ONG pour signer une [déclaration collective](#) appelant la communauté internationale à donner suite à l'appel sans précédent du chef des droits de l'homme de l'ONU en faveur d'une réforme systémique de la politique en matière de drogues. Le [rapport final](#) a été présenté officiellement à Genève le 20 septembre 2023.
- La carte blanche rédigée par la Coalition Santé nommée "[Elections 2024 – prescription médicale aux partis politiques, en 10 points, pour permettre à toutes et tous de vivre en meilleure santé](#) ».
- Olivier Taymans a rédigé un article s'intitulant "Modifier son état de conscience, un "crime" quelque peu désuet" pour la revue [Ethica Clinica n°109 - "Les drogues : poison et remède ?"](#).

# International

## Revue Addiction(s)

Fin 2016, la Fédération française Addiction a lancé une nouvelle revue annuelle : [Addiction\(s\) : recherche\(s\) et pratique\(s\)](#), en collaboration avec plusieurs partenaires francophones : la féda bxl, la FEDITO Wallonne, l'Association des Intervenants en Dépendance du Québec (AIDQ), le Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA) suisse, la Recherche et Intervention sur les Substances Psychoactives (RISQ) du Québec et le Suchtverband Lëtzebuerg asbl du Luxembourg.

Depuis lors, la féda bxl a intégré le comité de rédaction de cette revue francophone internationale annuelle :

- n° 1 : [« Réduire les risques »](#) ;
- n° 2 : [« Consommateurs – Usagers de soins – Citoyens »](#) ;
- n° 3 : [« Régulation\(s\) : conjuguer intérêts et associer les compétences »](#) ;
- n° 4 : [« Ar-ti-cu-lez ! - Addictions : La rencontre interdisciplinaire – intersectorielle - internationale »](#) ;
- n° 5 : [« Santé – Justice : Ambiguïtés et Bricolage »](#) ;
- n° 6 : [« Crises : opportunités et adaptations »](#) ;
- n° 7 : [« Pour une approche écologique de la santé mentale en addictologie »](#) ;
- N° 8 : [“Visibles, invisibles : les usages de drogues au croisement des regards”](#).

## Conférence Happy Hours

La féda bxl, en collaboration avec la FEDITO Wallonne, l'AIDQ (Canada), ARCUS (Luxembourg), la Croix-Bleue romande (Suisse), la Fédération Addiction (France), le GREAA (Suisse) et Tournée Minérale, a organisé un [webinaire](#) sur l'alcool qui s'est tenu le 17 janvier 2023.

Des intervenant·e·s de la communauté internationale francophone (Belgique, France, Luxembourg, Québec, Suisse) ont discuté de leurs habitudes et représentations autour de l'alcool. Plus de 130 personnes ont suivi cette vidéoconférence.

## Congrès de la Fédération Addiction

Le 12ème Congrès de la Fédération Addiction a eu lieu à Orléans les 15 et 16 juin, sur le thème [“Addictions : des territoires et espaces sans limites ?”](#)

Stéphane Leclercq a participé à la plénière « Quand les politiques bougent enfin ! », présidée par Marie Öngün-Rombaldi, déléguée générale de la Fédération Addiction, et accompagnée par Marie Nougier, directrice de la recherche et des communications au Consortium international sur les politiques des drogues (IDPC, Londres), Louis Letellier de St-Just, avocat en droit de la santé et président-fondateur de Cactus (Montréal), et Camille Robert, co-secrétaire générale du Groupement romand d'études des addictions (GREA, Lausanne).

Ce Congrès a réuni cette année encore plus d'un millier de participant·e·s issu·e·s du secteur social, médico-social et sanitaire. Au-delà des spécialistes, il a rassemblé, entre autres, des professionnel·le·s de l'éducation, de l'insertion, de la petite enfance, de la justice et du monde du travail. Cela permet aux équipes de promouvoir leur expertise et leur savoir-faire et de s'inscrire dans le réseau européen de professionnel·le·s de la santé et particulièrement dans le domaine de l'addictologie. Notre présence a encore renforcé les liens et projets établis avec la Fédération Addiction française.

## Réseau des directions générales des fédérations francophones

Suite au 3ème sommet international des fédérations francophones belges, canadienne, française, luxembourgeoise et suisse, intitulé « Drogues, santé et justice » qui s'est tenu le mardi 27 septembre 2022 lors de la Semaine « Drogues, Dépendances & Société », un Réseau des directions générales des fédérations francophones s'est mis en place et s'est réuni plusieurs fois en ligne, afin, entre autres, d'organiser le [4ème Sommet international francophone qui se tiendra à Morges \(Suisse\)](#) le 14 novembre 2024.

## Échange Bruxelles-Tunisie

Après une première coopération belgo-tunisienne en 2016-2018, la programmation a été reconduite pour 2019-2023 sous le titre « Droits humains et criminalisation de l'usage de drogues : échange d'expériences ».

À cet effet, la féda bxl reçoit un subside de Wallonie-Bruxelles International afin de mener à bien les visites d'expert·e·s tunisien·ne·s à Bruxelles et l'envoi d'expert·e·s bruxellois·e·s en Tunisie.

En 2023, les rencontres ont été les suivantes :

- l'envoi d'une délégation bruxelloise à Tunis du 19 au 23 juin, composée de quatre personnes :
  - Dr Marc Devos du Centre médical Enaden ;
  - Dr Denis Hers du Centre Chapelle-aux-Champs ;
  - Dr Lou Richelle de l'ULB ;
  - Mme Héloïse Dujardin du projet Lama.

Le thème de ce séjour était « Le traitement agoniste des usagers d'opioïdes par la Méthadone », thème proposé par les experts tunisiens qui se préparaient au

lancement du programme Méthadone pour la première fois en Tunisie, au service L'Espoir.

Les intervenants bruxellois ont d'abord animé une journée de formation à laquelle ont participé les différentes équipes concernées par l'expérience d'introduction de la Méthadone en Tunisie : soit du service l'Espoir, du Centre d'Assistance Médicale Urgente et de Toxicologie, de l'hôpital de jour « Tanit Recovery » situé à l'hôpital Razi et du service de réanimation de l'hôpital régional de Zaghouan.

Les délégués bruxellois ont ensuite été accueillis par l'équipe féminine du centre « Tanit Recovery » de l'Hôpital Razi qui est un hôpital de jour dédié à la prise en charge des femmes usagères de substances psychoactives, où ils ont pu assister assisté à une présentation par diaporama sur les concepts de la prise en charge de ces femmes pouvant être accompagnées d'enfants en bas âge. Ils ont pu également visiter les différents locaux destinés à l'examen médical et psychologique, aux salles de psychothérapie de groupe, des activités de relaxation et d'éducation physique, des ateliers thérapeutiques (couture, cuisine, bijouterie, ...) et des espaces dédiés à la prise en charge des enfants en bas âge.

- l'accueil d'une délégation tunisienne à Bruxelles du 6 au 11 novembre, composée de quatre personnes :
  - Mme NAIMA TOUJANI, DG de l'hôpital Razi Manouba ;
  - Dr AZZA BOUALLAGUI, assistante à l'hôpital Razi ;
  - Dr AMIRA MAAMRI, MCA à l'hôpital Razi ;
  - Melle RAOUDHA LADJIMI, DGSSP/MS.

La délégation a visité la féda bxl, ainsi que différents membres de la féda, comme le centre Transit, le CATS, le Centre médical Enaden, I-Care, DUNE, l'Espace Alizés : parentalité – addiction. Elle a également rencontré le responsable financier du Centre Circé d'Iriscare.

Cette mission a permis de mettre l'accent sur : le travail en réseau à travers la féda bxl / le rôle des programmes de prévention d'usage des drogues à tous les niveaux sociaux et en impliquant tous les acteurs sociaux, et le financement adéquat de ces programmes / le rôle du partage de l'information à travers la création d'un observatoire de suivi des actions et des activités de ces centres et associations afin d'assurer le ciblage de leurs objectifs / le développement de l'aspect genre à travers la création d'espaces dédiés aux femmes sujettes à addiction, qui permet de réduire la stigmatisation ainsi que le risque / l'addiction reconnue comme une pathologie et prise en charge par l'Inami (agence d'assurance maladie), et le financement supporté par l'État de centres de sevrage et d'aide aux personnes sujettes à addiction.

Un [rapport d'activités](#) plus détaillé de ces visites a été rédigé.

Un autre subside a été octroyé par Wallonie-Bruxelles International pour soutenir le Centre Espoir en Tunisie. Ce subside a permis l'engagement du 1er novembre au 31 décembre 2023, d'un éducateur / professeur de musique, qui a pu assurer l'encadrement des patients résidents durant deux séances de deux heures chacune par semaine (le jeudi et le samedi).



Il a également permis l'acquisition de deux lots de tests urinaires multi-drogues, permettant de soutenir, mais aussi de contrôler, les patients dans leur sevrage aux substances psychoactives.

Un [rapport spécifique](#) de ses activités a été rédigé.

Ces deux soutiens devraient être reconduits pour l'année 2024.

## Projet Learn Addiction

La féda bxl et Le Pélican ont pris part au projet européen « Learn Addiction », d'une durée de deux ans. Ce projet, cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, est une initiative de l'UNAD (Réseau espagnol d'assistance aux personnes dépendantes) en collaboration avec DIANOVA Portugal, SANANIM (République tchèque), RHRN (Réseau Roumain de Réduction des Risques), UTRIP (Institut de recherche et de développement Slovène) et la féda bxl.

L'objectif de ce projet était de répondre aux besoins de formation, qui ont été identifiés, des professionnel·le·s du domaine de l'addiction dans l'Union européenne. C'est ainsi que les partenaires ont développé cette plateforme suivant quatre modules :

- la prévention, l'intervention et le traitement des addictions comportementales ;
- la prévention, l'intervention et le traitement des addictions chez les jeunes ;
- la perspective de genre dans la prévention, l'intervention et le traitement des addictions ;
- les normes européennes de qualité en matière de prévention des toxicomanies.

Fin 2019, la première réunion transnationale s'était tenue à Madrid avec des professionnels du secteur addiction des six pays européens partenaires (Belgique, Espagne, Portugal, République tchèque, Roumanie et Slovénie). Deux personnes du Pélican y avaient participé.

Après d'autres réunions en ligne et des tests simultanés dans les six pays participants, une évaluation de la qualité des modules a été effectuée en vue d'améliorer la plateforme avant sa publication finale.

La première [plateforme de formation en ligne ouverte et multilingue pour les professionnel·le·s dans le domaine des addictions](#) est désormais disponible en sept langues, et le projet s'est terminé en octobre 2021.

Un nouveau projet a été discuté en 2022 et un nouveau subside européen Erasmus+ demandé pour un module supplémentaire sur la réduction des risques, intitulé "e-Learning on Harm Reduction for Adiction Professionals". À l'initiative de l'UNAD (Réseau espagnol d'assistance aux personnes dépendantes), ce projet a pris cours le 1er octobre 2023 pour une période de 30 mois, soit jusqu'au 31 mars 2026, en collaboration avec DIANOVA Portugal, SANANIM (République tchèque), RHRN (Réseau Roumain de Réduction des Risques), UTRIP (Institut de recherche et de développement Slovène), Notdienst Berlin (Centre de soins d'urgence pour personnes dépendantes ou susceptibles de dépendance de Berlin - Allemagne) et la féda bxl.

## Programme « Mes Choix »

Le programme [Mes Choix](#), anciennement [Alcochoix+](#), vise la prévention secondaire basée sur l'approche cognitivo-comportementale et la motivation. Il offre à la population en situation de risque la possibilité de mettre en place des stratégies pour modifier son comportement afin d'éviter les problèmes liés à la consommation d'alcool.

Ce programme a été développé à l'origine au Québec par la RISQ (Recherche et Intervention sur les Substances psychoactives du Québec) avec l'aide du Ministère québécois de la Santé publique et des Services Sociaux (MSSS) ; ensuite un Consortium International francophone s'est créé, pour permettre d'étendre et d'adapter l'usage de cet outil à d'autres pays. Consortium composé du RISQ (Québec), du GREA (Suisse), de la Fédération Addiction (France) et de la féda bxl, qui a décidé de décliner ce programme pour plusieurs substances et comportements.

La féda bxl a obtenu les droits d'utilisation et de diffusion du programme « « Mes Choix » : auto-gestion et réduction de conduites addictives en lien avec l'alcool, le cannabis et le jeu » pour la Belgique. Elle continue à soutenir Le Pélican dans sa participation aux formations sur ces nouveaux programmes, à soutenir la diffusion du programme en Belgique et participe aux réunions du consortium qui ont permis de développer plusieurs versions PDF interactives des manuels et la version européenne du guide « toutes substances ».

Les travailleurs de l'asbl Le Pélican offrent dorénavant des formations sur l'[approche « Mes Choix »](#) aux autres professionnels belges francophones. Toutes les informations, de la présentation à l'offre de formation en passant par l'historique et les pré-requis se trouvent sur le [site du Pélican](#). Le personnel de certaines prisons devraient suivre également bientôt cette formation.

Des manuels sur l'alcool et le cannabis ont été édités en 2019, et des manuels sur les jeux et la drogue sont également disponibles.

La digitalisation du programme a débuté en 2020. La féda bxl et Le Pélican contribuent au développement de l'application pour une utilisation future en Belgique mais un retard dans les financements canadiens ne permet pas actuellement de planifier précisément la suite de ce projet.

## Colloque TDO7

Pour rappel, les Colloques sur le Traitement de la Dépendance aux Opioïdes (TDO) ont été lancés en 2008 à Montréal ; la FEDITO BXL avait directement fait partie du Comité international d'organisation avec des associations et fédérations marocaines, françaises, québécoises et suisses. Elle a continué à y prendre part pour les colloques qui ont suivi : Paris 2010, Genève 2012, Bruxelles 2014 (organisation), Maroc 2016, et Montréal 2020 qui, pour cause de Covid, a été réorganisé sous forme de six webinaires.

Le Colloque TDO7 a été préparé en 2023, en vue de se tenir en septembre 2024. Il a bien été préparé durant l'année 2023, mais a malheureusement dû être reporté en raison de la situation géopolitique de la région. Les partenaires libanais ont souhaité maintenir, pour le moment, l'organisation au Liban en mars 2025.

# Relations intersectorielles et interassociatives :

## Bruxelles

### Associatif

- **IFA**

La féda bxl participe toujours activement aux réunions mensuelles de l'IFA (Inter-fédération ambulatoire) qui est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination agréés par le décret ambulatoire. Ces réunions sont coordonnées par le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique).

Durant l'année 2023, l'IFA s'est particulièrement penchée sur la rédaction du rapport intersectoriel, avec la publication de [“Évolution des problématiques sociales et de santé 2018-2022 : constats et recommandations”](#).

- **CRR**

Le Comité de Réseau Régional (CRR) a été mis sur pied en 2010, afin de mettre en œuvre la réforme sur l'ensemble du territoire bruxellois, via des appels à projets afin de créer des réseaux dans différentes zones ayant pour objectif de mettre en œuvre cinq fonctions :

- la fonction 1 vise la promotion, la prévention, le dépistage et l'intervention précoces en santé mentale ;
- la fonction 2 vise le déploiement d'équipes d'intervention mobiles qui se déplacent jusqu'au demandeur de soins (à son domicile ou ailleurs, dans son lieu de vie) ;
- la fonction 3 concerne la réhabilitation psychosociale ;
- la fonction 4 regroupe les unités intensives résidentielles (hôpitaux, ...) ;
- la fonction 5 concerne les formes d'habitat spécifique (initiative d'habitat protégé, etc.).

Depuis 2020, Marc Devos (Enaden) occupe le siège « Assuétudes » au CRR pour la PFCSM et la féda bxl.

- **Bruss'Help**

Depuis 2020, Stéphane Leclercq représente la féda bxl à l'AG de Bruss'Help.

## Belgique

### IDA asbl

Rocco Vitali, administrateur de la féda bxl, et Stéphane Leclercq siègent au Conseil d'administration de l'asbl iDA, qui regroupe :

- **VAD**

- **féda bxl**
- **Fedito Wallonne**

En 2023, l'asbl iDA a, entre autres, continué à coordonner le projet liaison/urgences qui, pour rappel, concerne la détection et l'intervention brève chez des patient·e·s ayant un problème d'alcool dans les services d'urgence.

Elle a publié la carte blanche "[Des amendes pour les usagers de drogues, l'éternel retour d'une fausse bonne idée](#)" afin de dénoncer le fait que les sanctions, quelles qu'elles soient, ne font que compliquer la vie des usagers, dont certains sont déjà dans une situation fort précaire, sans pour autant diminuer la consommation.

Il y a également eu deux rencontres avec la cellule drogues du SPF Santé

## International

### Partenariat francophone

Des échanges réguliers ont lieu toute l'année avec d'autres fédérations francophones afin, notamment, d'éditer la revue Addiction(s), développer le programme «Mes choix» et organiser les Sommets International francophone et le TDO.

Un Réseau des directions générales des fédérations francophones a été mis en place (voir supra).

Marie Öngün-Rombaldi, Déléguée générale de la Fédération Addiction (France) a rencontré Stéphane Leclercq à Bruxelles le 3 juillet afin, d'entre autres, visiter la salle de consommation à moindre risque Gate de l'asbl Transit.

La féda bxl est référencée dans l'outil pédagogique "[Toxocity, une immersion dans le quotidien des consommateurs et des consommatrices de substances psychoactives et une sensibilisation à la réduction des risques !](#)", à l'initiative d'un groupe d'usagers du service Drugs'care du CAL/Luxembourg.

Les principaux partenaires sont :

- Fédération Addiction (France) ;
- GREA (Suisse) ;
- AIDQ (Canada) ;
- FEDITO Wallonne
- Suchtverband Lëtzebuerg (Luxembourg).

# Relations avec les autorités administratives, politiques et intermédiaires

## Bruxelles

### Cocof

Le secteur drogues et addictions est bien représenté au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé, section services ambulatoires de la Cocof, avec :

- pour les pouvoirs organisateurs : Catherine Van Huyck (membre effectif) et Stéphane Leclercq (membre suppléant) ;
- pour les travailleur·euse·s : Nadine Page (membre suppléant) et Badr El Fatihi (membre suppléant) ;
- pour les usager·ère·s : Christopher Collin (membre effectif) et Christophe Henrion (membre suppléant) ;
- pour les expert·e·s : Rocco Vitali (membre effectif) et François Poncin (membre suppléant).

## Belgique

### Cellule drogues - SPF Santé

La première Réunion Thématique Drogues de la Conférence Interministérielle Santé publique, présidée par le ministre Frank Vandenbroucke, s'était tenue en juillet 2021. À l'issue de celle-ci, qui réunit l'ensemble des Ministres fédéraux, régionaux et communautaires compétents en matière de drogues, tels que les drogues illicites, l'alcool, le tabac et les médicaments psychoactifs, et de jeux de hasard et d'argent, un [communiqué de presse](#) avait été publié, détaillant la liste des thèmes prioritaires :

- Le développement et la mise en œuvre d'une politique interfédérale en matière d'usage nocif de l'alcool ;
- Le développement et la mise en œuvre d'une politique interfédérale en matière de tabac, en vue d'une génération sans tabac ;
- L'élaboration d'un plan politique interfédéral en matière de jeux de hasard et d'argent ;
- La préparation d'une discussion sur la structuralisation éventuelle des salles de consommation à moindre risque ;
- Une analyse et discussion des éventuelles lacunes, points névralgiques et questions de modifications de la loi drogues de 1921.

En 2022, la Réunion Thématique Drogues (RTD) de la Conférence Interministérielle Santé publique avait approuvé une approche interfédérale pour lutter contre les assuétudes aux jeux de hasard et d'argent, et devrait prendre des décisions stratégiques pour une politique interfédérale sur l'alcool et le tabac. Un [communiqué de presse](#) a été publié et les actions et les mesures concrètes concernant l'alcool et le tabac seront élaborées plus en détail en collaboration avec des experts et la société civile.

Plus généralement, des actions seront également déployées pour renforcer la politique de santé et de sécurité en rapport avec ces substances psychoactives. Tout cela se déroule au sein de la Cellule Générale de Politique en matière de Drogues (CGPD), qui réunit des représentants de tous les ministres compétents.

Fin 2023, la Réunion Thématique Drogues (RTD) a approuvé une nouvelle [stratégie interfédérale pour une politique globale et intégrée en matière de drogues](#). Cette stratégie est une réponse à l'évolution du phénomène de la drogue, que la Note Fédérale Drogues de 2001 et la Déclaration Conjointe de 2010 n'abordaient que dans une mesure limitée. Elle s'appliquera à la période 2024-2025 et vise à s'articuler de manière globale et transversale avec les plans déjà existants. Cette nouvelle stratégie interfédérale drogue découle de l'étude scientifique « Évaluation de la politique drogue belge (EVADRUG) » (voir supra).

Les six objectifs stratégiques de cette nouvelle stratégie interfédérale transversale et globale sont les suivants :

1. Promouvoir et protéger la santé et le bien-être.
2. Organiser des soins et des assistances intégrés, multidisciplinaires et axés sur le rétablissement.
3. Lutter contre les risques et les dommages des marchés illégaux de drogues.
4. Lutter contre les risques et les dommages liés aux marchés légaux.
5. Prévoir une stratégie de suivi qualitatif pour la mise en œuvre d'une politique antidroque intégrale et intégrée.
6. Renforcer davantage la coordination nationale et internationale en vue d'une politique drogue globale et intégrée.

La féda bxl suit de près l'évolution des débats et des groupes de travail qui ont lieu à la CGPD.

Stéphane Leclercq a été auditionné le 14 avril 2023 par la [Commission des affaires transversales \(COMTRANS\)](#) du Sénat, dans le cadre du rapport d'information sur l'évaluation générale des résultats effectifs de la «loi sur les drogues» du 24 février 1921 quant à l'efficacité des politiques en matière de drogues et plus particulièrement en matière de cannabis. L'enregistrement de l'audition est disponible sur la [chaîne YouTube de la commission](#).

Stéphane Leclercq a également été auditionné à la Commission de la Justice de la Chambre des représentants, concernant la [proposition de loi-cadre instaurant un marché réglementé du cannabis 0134/001](#).

# International

## CND

Pour rappel, la Commission des Stupéfiants ou CND (Commission on Narcotic Drugs) est le principal organe de prise de décisions au sein du système international des Nations Unies pour le contrôle des drogues ; elle se réunit chaque année à Vienne.

Cette [66ème session de la CND](#) s'est tenue du 13 au 17 mars 2023. Stéphane Leclercq n'a pas pu s'y rendre mais a suivi plusieurs sessions en ligne.

## CSFD

La féda bxl est membre du Forum de la Société Civile sur les Drogues ([CSFD](#)), groupe d'experts de la Commission européenne créé en 2007 sur la base du Livre vert de la Commission sur le rôle de la société civile dans la politique drogues dans l'Union Européenne. Son objectif est de fournir une large plate-forme pour un dialogue structuré entre la Commission et la Société civile européenne qui soutient la formulation et la mise en œuvre de politique drogues par le biais de conseils pratiques. La CSFD suit la [Stratégie de l'UE sur les Drogues 2021-2025](#), qui exige la participation active et significative des organisations de la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques drogues.

La CSFD envoie régulièrement des appels à contribuer à des études ou des projets pouvant servir d'exemples de bonnes pratiques de la société civile en politique drogues au niveau national ou de cas traitant de défis spécifiques de l'engagement de la société civile.

Le mandat de l'OEDT a été renouvelé et élargi. La féda bxl se félicite de l'accent mis sur la prévention de la toxicomanie dans ce nouveau mandat, mais déplore le manque d'intérêt pour les interventions de réduction des risques. Le mandat renouvelé de l'OEDT mentionne la participation de la société civile, mais reste assez vague quant à la manière dont celle-ci devrait être organisée. C'est pourquoi la féda bxl a participé à la consultation sur ce mandat et à demandé, avec d'autres membres du CSFD de mettre en œuvre une collaboration concrète et structurelle avec ces organisations dans toutes ses décisions et initiatives importantes.

Stéphane Leclercq a participé au groupe de travail qui a permis la publication du rapport « [Quality Standards for Civil Society Involvement in Drug Policy](#) » et sa présentation lors d'un side-event co-organisé par la féda bxl à la CND de 2022.

En 2023, Stéphane Leclercq et Olivier Taymans ont participé au GT qui permettra la publication, début 2024, du CSFD [position paper on decriminalisation](#).